

II. Les composantes de la gouvernance

1. La démocratisation

Si la gouvernance est une nouvelle stratégie de la gestion des affaires publiques à travers des processus interactionnistes englobant plusieurs acteurs étatiques et privés, la réussite de cette stratégie est basée dans un premier lieu sur l'ouverture de l'Etat sur la société, dont l'objectif est de préparer le climat favorable à l'efficacité de cette interaction. Les spécialistes en gouvernance s'entendent sur l'importance de la démocratisation des Etats adoptant cette stratégie de développement comme condition principale à la libéralisation des énergies humaines et la mobilisation des ressources nationales.

1-1- Définition de la démocratisation :

Pour comprendre le mot « démocratisation » il faut tout d'abord définir la démocratie et connaître ses origines et ses grands principes.

Etymologiquement, le mot démocratie tire ses origines du mot grec « *démocratia* » composé de deux autres mots qui sont : « *démós* » qui signifiait le peuple, et « *cratos* » qui signifiait le gouvernement ou le pouvoir, c'est-à-dire que la démocratie dans sa signification grecque est le gouvernement du peuple ou le pouvoir du peuple.

ABRAHAM LINCOLN, l'un des présidents des Etats-Unis du 19ème siècle, l'a considéré comme « le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple ». Ainsi, dans un système démocratique, la souveraineté est appartenue au peuple qui choisit ceux qui le gouverne. Ce peuple est constitué de l'ensemble des citoyens où chacun d'entre eux détenant, dans le cadre du pacte social (selon la conception du ROUSSEAU), en propre et à égalité avec les autres, une fraction de la souveraineté lui permettant de participer à l'expression de la volonté générale (TURK, 2010, p. 41).

On peut distinguer entre deux types de démocratie, la démocratie **directe** à travers laquelle les citoyens exercent directement le pouvoir, et la démocratie **indirecte** ou **participative** à travers laquelle les citoyens choisissent des représentants pour exercer le pouvoir en leurs noms, ce type est le plus valable pour les sociétés modernes où le nombre de personnes concernées par l'exercice du pouvoir est colossal, ce qui rend leur participation directe dans les processus de décision impossible.

La démocratie représentative est d'origine occidentale. Elle « s'est forgée avec les révolutions américaine et française de la fin du 18ème siècle traditionnellement associées à l'avènement de la démocratie moderne. Sa théorisation et sa systématisation consacrent le principe de la délégation de la souveraineté comme système de médiation entre gouvernants et gouvernés » (NABLI, 2017, p. 76), et elle est considérée comme le reflet d'un ensemble de valeurs de liberté, de civisme, d'égalité et du respect des droits individuels et collectifs.

L'effondrement de l'idéologie communiste et la montée de l'idéologie libérale à la fin des années 80 ont exacerbé l'expansion de la démocratie occidentale partout dans le monde, cette expansion est considérée comme le résultat directe de la chute du mur de Berlin menant à la démocratisation du reste de l'Europe dans une première étape, puis rapidement la majorité des pays socialistes a adopté le modèle européen et ses principes pour l'organisation de leurs systèmes politiques (GAUDIN, 2002, p. 24). A ce stade, il faut mentionner que ce modèle démocratique ne reflète pas forcément un choix pour tous les pays qu'ils l'adoptent, car il est, dans certains cas, imposé par les pays libéraux développés à travers les institutions

internationales, surtout dans le cadre de programmes d'aide que ces derniers ont consacré au bénéfice de certains pays.

A partir de là, on peut déduire que la démocratisation est « **un processus à travers lequel un système politique évolue vers la démocratie ou renforcer son caractère démocratique** ».

Cette démocratisation est un élément central dans la stratégie de bonne gouvernance préconisée par les pays occidentaux développés aux pays en voie de développement (ou les pays les moins avancés) à travers les institutions internationales comme la banque mondiale (BM) et le fond monétaire international (FMI).

1-2- Le rôle de la démocratisation dans une stratégie de gouvernance :

Evidemment, la majorité des pays en voie de développement étaient gérés par des systèmes politiques autoritaires ou au moins par des systèmes défailants et inefficaces caractérisés par le monopole, la corruption et le manque de l'esprit rationnel. Les gouvernements de ces pays ont échoué dans leurs missions, surtout en ce qui concerne le développement et la modernisation de leurs systèmes économiques. Les spécialistes en développement renvoient cet échec au mode de fonctionnement des institutions étatiques dans ces pays qualifiés comme rigides et autoritaires.

Dans une stratégie de bonne gouvernance l'accent est mis sur le changement de ces modes de fonctionnement en adoptant un ensemble de principes démocratiques pour assurer la participation des citoyens à la gestion de leurs affaires à travers des instances élues librement et démocratiquement, à ce stade, « la gouvernance par l'outil démocratie vise à faciliter la recherche d'un consensus dynamique autour d'objectifs émanant de groupes ayant des intérêts divergents » (LAKHLAF, 2006, p. 22), ce consensus va réduire la domination de l'Etat sur les processus de décision qui concernent l'opinion publique, et ouvre largement la porte devant les citoyens pour qu'ils assument eux-mêmes la responsabilité de la gestion de leurs affaires et la résolution de leurs problèmes.

D'un autre côté, la gouvernance démocratique est l'un des facteurs de stabilité politique, car elle assure la transition et le changement au sommet de l'Etat et de ses institutions loin des conflits brutaux et les coups d'Etat. POPPER « estime que la démocratie est le système qui permet l'alternance du pouvoir sans effusion de sang » (LAKHLAF, 2006, p. 21).

1-3- Les conditions de la démocratisation des pays en voie de développement :

Selon KASTAING, la gouvernance est « une réforme, une révolution du mode d'organisation de l'Etat » (LAKHLAF, 2006, p. 11). Cette réforme dans le cadre d'un processus de démocratisation nécessite :

□ La définition des prérogatives et obligations de tous ceux qui exercent du pouvoir au nom de l'Etat comme de ceux qui régissent par lui, c'est-à-dire que le pouvoir de tous les acteurs doit s'inscrire dans un cadre procédurale déterminé, et dans des champs de compétences circonscrits (BRAUD, 1994, pp. 73-74), l'objectif est d'éliminer toute sorte d'arbitraire, de clientélisme et d'incertitude dans la gestion des affaires publiques.

Il faut également établir une véritable séparation des pouvoirs au niveau du système politique, où une institution d'un pouvoir ne peut pas intervenir dans les prérogatives des autres, l'objectif est de partager le pouvoir qui était concentré entre les mains d'une seule personne ou au niveau d'une instance qui occupe le sommet de la hiérarchie administrative de l'Etat dans les systèmes non démocratiques.

□ Il faut faire intervenir d'autres institutions qui n'appartiennent pas à la sphère du gouvernement dans les processus de décision (LAKHLAF, 2006, p. 12) afin d'intégrer les différentes composantes de la société dans le gouvernement de l'Etat, dans cette optique, les organisations de la société civile, les syndicats et les autres types d'organisations non étatiques sont les partenaires de l'Etat qui perd son caractère dominant.

□ Et surtout, il faut renforcer le contrôle des citoyens sur les institutions de l'Etat à travers le renforcement des institutions législatives au niveau central, et l'implication des organisations de la société civile dans les processus de décision au niveau local.

1-4- Les obstacles de la démocratisation dans les pays en développement :

1-4-1- L'héritage direct de la période précédant les tentatives de démocratisation : les transitions démocratiques dans les pays en voie de développement étaient gérées dans leur majorité par des leaders politiques des anciens systèmes autoritaires (surtout dans les Etats socialistes où le multipartisme était interdit), ces derniers refusent l'idée de la défaite et font preuve d'un déficit de loyalisme constituant pourtant l'un des conditions du fonctionnement de la démocratie.

1-4-2- L'intolérance politique et le refus du compromis : le succès d'un processus de démocratisation dépend largement de la capacité des acteurs politiques à faire des concessions et des compromis, et à régler leurs malentendus ou leurs contradictions par les voies légales et constitutionnelles.

1-4-3- L'exclusion politique : dans plusieurs expériences de transition démocratiques les tenants du pouvoir accaparent l'ensemble des postes dans l'administration publique au profit de leurs seuls partisans, ce qui touche à l'un des piliers de la démocratie qui est « la participation ». Or, selon David BEETHMAN, les chances de réussite d'un processus de démocratisation augmentent avec le caractère inclusif de ce processus qui doit intégrer toutes les orientations populaires et répondre à toutes les demandes populaires (BEETHAM, 2014).

1-4-4- L'absence d'une culture démocratique et d'une véritable participation citoyenne : un système démocratique nécessite, en réalité, l'existence d'une culture démocratique pour favoriser la participation de toutes les composantes de la société dans la gestion de leurs affaires, les raisons de cette absence sont multiples, parmi lesquelles on peut citer : les problèmes d'adaptation par rapport aux exigences de ce nouveau système politique basé sur l'interaction et l'initiative, l'inexistence ou l'inefficacité des mécanismes de participation...etc.